

Zeitschrift:	Technische Mitteilungen / Schweizerische Post-, Telefon- und Telegrafenbetriebe = Bulletin technique / Entreprise des postes, téléphones et télégraphes suisses = Bollettino tecnico / Azienda delle poste, dei telefoni e dei telegraфи svizzeri
Herausgeber:	Schweizerische Post-, Telefon- und Telegrafenbetriebe
Band:	49 (1971)
Heft:	8
Rubrik:	Verschiedenes = Divers = Notizie varie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Verschiedenes – Divers – Notizie varie

Assemblée générale Pro Radio – Télévision

061.2:654.19(494)

Daniel SERGY, Berne

L'association Pro Radio-Télévision a tenu son assemblée générale ordinaire, le 9 juin 1971 à Sottens. Au sein d'une assistance nombreuse, on relevait la présence de plusieurs personnalités de la Radio, de la Télévision et de l'Entreprise des PTT. L'association s'est fixé le but d'informer et de conseiller les divers intéressés dans toutes les questions touchant à la réception de la radio et de la télévision. L'examen des différents points de l'ordre du jour n'ayant donné lieu à aucune discussion, nous nous contenterons de relever ici quelques faits intéressants.

Le problème des *antennes collectives* prenant une importance toujours plus grande, une commission spéciale a été créée, qui se tient à la disposition des villes, des autorités communales, des associations de quartier ou d'autres institutions. Formée de membres de Pro Radio-Télévision, elle est chargée d'établir une information de base destinée à tous ceux qui se préoccupent d'implanter de telles installations.

Un domaine d'activité qui n'est souvent pas suffisamment connu, est celui du *déparasitage des appareils*. Quatre centres, St-Gall, Olten, Renens et Bellinzone, ainsi qu'une installation mobile permettent d'intervenir dans les situations les plus diverses. L'industrie et les particuliers peuvent faire appel aux services de cette organisation. Les interventions, dont la gratuité est assurée aux auditeurs ou téléspectateurs jusqu'à un montant de 10 fr., suffisant dans la plupart des cas, sont de nature diverse. Il s'agit de déparasiter un moulin à café, le dispositif de sonnerie des cloches d'une église ou de créer dans une usine une cage

de Faraday de grandes dimensions, destinée à abriter les machines sources de perturbations. Il faut relever que dans ce domaine, la collaboration avec les directions d'arrondissement des téléphones est très étroite. Le nombre total des cas traités en 1970 s'élève à 4916. Il est quelque peu en diminution par rapport aux années précédentes, ce à surtout en ce qui concerne les installations réceptrices d'ondes ultracourtes ou de télévision. Il faut probablement en rechercher la raison dans l'augmentation sans cesse croissante des émetteurs et réémetteurs, conduisant à une amélioration sensible des conditions de réception.

Pro Radio-Télévision se propose également de maintenir et d'améliorer les relations avec les concessionnaires radio, les auditeurs ou téléspectateurs actuels et futurs et de sauvegarder, dans l'intérêt du pays, la cause de l'industrie suisse de la radio et de la télévision, ainsi que de l'artisanat.

Les *moyens d'information* mis en œuvre sont fixés par le comité dans chaque cas particulier, sur la base des besoins et selon une planification adaptée. Ils ne doivent en aucun cas servir de publicité à un produit déterminé. Le comité peut décider d'actions particulières dans l'intérêt du *développement de la radio et de la télévision*. L'activité de Pro Radio-Télévision est, prise dans son ensemble, considérée comme un service à la communauté. C'est pourquoi les relations avec les PTT, la Société suisse de radiodiffusion, les Sociétés de Radio et Télévision des différentes régions linguistiques ou éventuellement avec d'autres organisations doivent être développées dans l'esprit d'une étroite collaboration. Ces différentes activités sont du reste conformes aux directives élaborées par l'association.

Dans le but de mieux se faire connaître du grand public. Pro Radio-Télévision a organisé, comme par le passé, des journées d'information dans différentes localités, en Valais et dans l'Oberland bernois. Des conférences et discussions animaient ces journées, auxquelles ont pris part des représentants de la Radio, de la Télévision et de la Direction générale des PTT. Les questions évoquées montrent à quel point ces campagnes d'information répondent à un réel besoin, surtout dans les régions montagneuses.

Les *comptes d'exploitation* peuvent se résumer comme suit: Au chapitre des *recettes* figurent le produit des taxes pour estampilles de contrôle pour un montant de 1,15 million. Les ristournes pour salaires, matériel de déparasitage et frais divers se chiffrent par 119 000 francs environ. En dehors des frais courants de personnel et autres, les *dépenses* portent sur l'information 430 000.—, le déparasitage 190 000.— et l'acquisition d'équipements techniques 100 000.—. L'exercice se solde par un léger excédent de dépenses qui provient de la création de réserves en vue de l'édition, en 1971 probablement, d'un important matériel d'information.

Le mandat du comité arrivant à expiration, il fallait procéder à une réélection. Tous les membres, à l'exception d'un seul, se présentent à nouveau. Sur proposition de M. G. A. Wettstein, ancien président de la DG PTT et membre d'honneur de l'association, qui relève tout ce que doit Pro Radio-Télévision au président sortant, M. Th. Gulotti est réélu par acclamation. M. Denzler, appelé à prendre la retraite, a demandé à être relevé de ses fonctions. Il sera remplacé par M. Richard Seyffer.

La seconde partie de la journée fut réservée à la visite des installations de l'émetteur de Sottens.

Assemblée générale de Pro Téléphone

Daniel SERGY, Berne 061.2:654.15(494)

L'assemblée générale de Pro Téléphone, association qui se propose de favoriser le développement des télécommunications en Suisse, s'est tenue le 16 juin 1971 à Neuchâtel. M. le directeur Charles Robert, président, se fit un plaisir de saluer de nombreux participants parmi lesquels il convient de citer les représentants des gouvernements cantonal et communal, ainsi que ceux de la Direction générale des

PTT. Puis il releva que le charme de la ville de Neuchâtel, riche en traditions, n'avait pas été étranger au choix qu'avait fait l'association d'y organiser ses assises. Une minute de silence fut ensuite observée à la mémoire de M. Alois Muri, ancien directeur de l'Union postale universelle, qui fut un pionnier des télécommunications.

L'examen des différents points de l'ordre du jour n'ayant donné lieu à aucune remarque, nous nous bornerons à relever quelques faits intéressants.

Conformément aux décisions prises par l'assemblée générale extraordinaire en

automne 1970, des commissions ont été créées en vue de l'application des principes de gestion admis à cette époque. Elles ont pour titre «*Relations extérieures*», «*Relations internes*» et «*Recherches et développement*». Jouissant d'une grande autonomie, ces groupes de travail doivent, en principe, faire rapport au comité deux fois par an. Leur tâche n'est certes pas toujours facile. Les problèmes de l'heure sont nouveaux, de nature politique, économique et technique. Pro Téléphone, les PTT et l'industrie doivent y faire face. L'attitude réservée des entreprises les unes envers

les autres, qui était de mise pendant des décennies, doit être modifiée en une collaboration plus étroite, si l'on veut maîtriser la situation.

Les *comptes d'exploitation* de la branche *téléphone*, dont le montant des *recettes* est de l'ordre de Fr. 550 000.—, bouclent par un bénéfice de Fr. 20 000.— environ. Les efforts réalisés dans le domaine de l'information et du conseil des usagers ressortent des dépenses consenties pour l'acquisition de brochures, imprimés de caractère général ou spécialisé (Fr. 88 600.—) et de films ou moyens audio-visuels (Fr. 34 000.—). Dans le domaine de la *télédiffusion*, le montant des *recettes*, de Fr. 320 000.— environ, est dû, pour la somme de Fr. 300 000.—, au produit de la vente des estampilles de contrôle versé par les PTT. L'effort de propagande dans ce domaine est encore plus prononcé si l'on considère que les prospectus et affiches édités ainsi que les annonces parues dans les journaux ou ail-

leurs représentent une dépense de l'ordre de Fr. 98 500.—. Les frais de propagande divers s'élèvent à Fr. 57 000.— environ. Le bilan 1970 fait état d'un excédent de recettes approximatif de Fr. 15 800.—.

Le mandat du comité arrivant à expiration, il fallait procéder à de nouvelles élections. Tous les membres, à l'exception d'un seul, se présentent à nouveau. M. O. Tschumi, membre d'honneur de l'association, après avoir souligné les mérites du président sortant, propose de le confirmer dans ses charges. Ce qui fut fait par acclamation. M. Robert s'adresse alors à M. Charles Lancoud, ancien directeur des services des télécommunications, qui, au bénéfice de la retraite, cède sa place à son successeur, M. Bernard Delaloye. Relevant combien M. Lancoud a su créer un climat de confiance, sans ménager ses critiques, parfois aigües mais jamais blessantes, l'orateur se faisant le porte-parole du comité unanime, invite l'assemblée à nommer

M. Lancoud membre d'honneur. La décision est prise par applaudissements. Le nouvel élu, dans une brève allocution, remercie et adresse des vœux de succès à Pro Téléphone. Rappelant que, ces dernières années, certains milieux ne semblaient pas comprendre les buts de l'association, il les invite à relire les principes de gestion à la base de son activité. Si l'industrie et les PTT veulent surmonter les difficultés à venir, dues aux profondes mutations politiques, économiques et industrielles en cours sur le plan européen, il est indispensable de trouver un dénominateur commun aux préoccupations de tous et de persévéérer dans une loyale collaboration.

La partie officielle de cette rencontre se termina par un exposé consacré au système de transmission des télégrammes par ordinateurs ATECO, mis en service récemment, et dont nous avons eu maintes fois l'occasion d'informer nos lecteurs.

Erstmals internationale Funkausstellung in Berlin

Christian KOBELT, Bern

Die 28. Funkausstellung Deutschlands, die vom 27. August bis zum 5. September auf dem Messegelände am Funkturm in Berlin durchgeführt wird, findet erstmals als internationale Ausstellung statt. Im Zuge der zunehmenden Integration und der Öffnung der Märkte war dieser Schritt längst fällig. Die de facto seit langem bestehende internationale Konkurrenz in der Bundesrepublik wird an der Funkausstellung 1971 zweifellos zum Ausdruck kommen. Von den 250 Ausstellern stammen 81 aus nicht weniger als 14 Ländern – und davon 26 allein aus Japan.

Für die Funkausstellung 1971 wurden sechs Hallen mit total 26 000 m² Ausstel-

lungsfäche neu erstellt, so dass eine Ausstellungsfläche von rund 88 000 m² zur Verfügung steht. Dank den Neubauten ist der Kreis der 23 Pavillons und Hallen nun geschlossen, und der Besucher kann bei schlechtem Wetter die ganze Ausstellung trockenen Fusses durchschreiten.

Wie bei früheren Funkausstellungen beteiligen sich auch diesmal wieder zahlreiche Organisationen, wie Kurzwellenamateure, das Radio- und Fernseh-Handwerk, die Deutsche Bundespost und nicht zuletzt die deutschen Rundfunk- und Fernsehanstalten aktiv an der Ausstellung. Radio und Fernsehen haben ein umfangreiches Ausstellungsprogramm vorbereitet, wozu ihnen verschiedene Hallen als vorübergehende Produktionsstätten dienen werden. Hier wird der Besucher die Arbeit der Massenmedien auch einmal von hinter den Kulissen betrachten und unmittelbar

an verschiedenen Sendungen teilnehmen können. Die Deutsche Bundespost wird verschiedene ihrer Radio und Fernsehen gewidmeten Spezialdienste vorstellen und zudem anlässlich der Berliner Funkausstellung in Deutschland das automatische Autotelephon-Netz in Dienst nehmen, das dann allmählich über das ganze Bundesgebiet ausgedehnt werden soll.

Aus dem industriellen Bereich werden die neuesten Radio- und Fernsehgeräte, Antennen und Zubehör, Phono- und Tonbandgeräte gezeigt, ebenso werden Schallplatten und Fachliteratur vertreten sein. Farbfernseher und HiFi-Geräte werden den Grossteil des Angebotes stellen. Erstmals soll einem breiten Publikumskreis die Audiovision vorgestellt werden, denn es sind die ersten Video-Kassetten-Geräte und die Bildplatte in farbtüchtiger Ausführung als Schauobjekte angekündigt.

Eine Presseorientierung der Kreistelephondirektion Chur

Agnes BAUEN, Bern

Aus Anlass der Einführung der internationalen Selbstwahl nach den USA und der Eröffnung einer günstig gelegenen, neuzeitlich eingerichteten Kundenberatungsstelle veranstaltete die Kreistelephondirektion Chur eine Presseorientierung, anlässlich der Direktor A. Graf und seine engsten Mitarbeiter auch über verschiedene aktuelle

betriebliche und bauliche Probleme und Aufgaben informierten. Als erstes sprach Direktor Graf über den geplanten Erweiterungsbau für die Direktion Chur, zur Unterbringung verschiedener Betriebsdienste und der Verwaltung. Dieses Gebäude kann neben dem heute bestehenden Bau am Postplatz jedoch erst in etwa fünf Jahren bezogen werden. Deshalb war man gezwungen, vorläufig Büroräume auch an der Quaderstrasse zu mieten.

Die KTD Chur mit ihrem Personal-Sollbestand von 550 Bediensteten gehört zu den grösseren Kreisdirektionen. Sie be-

schäftigt 125 Telephonistinnen und Telegraphistinnen, 50 Ingenieure, Techniker und technische Beamte, 250 Handwerker und 96 Beamte und Beamtinnen im Verwaltungsdienst. Ende April waren von den 531 Arbeitsplätzen nur deren 505 besetzt; besonders schwerwiegend ist der Mangel an administrativem und technischem Personal, dessen Rekrutierung grosse Schwierigkeiten bereitet.

Trotz des auch in Chur fehlenden Personals verzeichnen alle Dienstzweige vermehrte Beanspruchung. So hat sich beispielsweise in den letzten 10 Jahren die

Zahl der Hauptanschlüsse um 93,6% auf 60 100, die der Sprechstellen um 90,7% auf 104 400 erhöht. Dies und der ebenfalls zunehmende Verkehr machen einen ständigen Ausbau der verschiedenen Anlagen nötig. In den letzten zwei Jahren wurden die Ausrüstungen für den Fernverkehr von 1758 auf 3347 vermehrt, also beinahe verdoppelt, so dass sie etwa für die nächsten fünf Jahre genügen sollten. Zur Zeit befindet sich zwischen Chur-Sargans-Niederurnen ein neues Kleinkoaxialkabel im Bau. Chur und Sargans werden im Herbst die zugehörigen Endausrüstungen erhalten. Sobald – voraussichtlich Ende 1973 – das neue Koaxialkabel zur Verfügung steht, wird die alte, noch aus dem Jahre 1948 stammende Trägeranlage auf neue transistorisierte Ausrüstungen und ein leistungsfähigeres System umgebaut. Für die nächsten Jahre sind im Direktionsbereich Chur weitere Kleinkoaxialkabelanlagen zum Bau vorgesehen: Sargans–Vaduz (Fürstentum Liechtenstein), Chur–Landquart–Davos und Chur–Ilanz.

Zur Verbesserung des Telephon-Grenzverkehrs konnten Ende Mai 1971 zwischen

St. Moritz und Chiavenna 12 Leitungen neu geschaltet werden. Für den nationalen Verkehr werden im Juli zwischen St. Moritz und Zuoz sowie zwischen St. Moritz und Zernez PCM-Anlagen zur Verfügung gestellt. Im November dieses Jahres werden neue C6-Trägeranlagen für die Leitungserweiterung zwischen Chur–Thusis, Ilanz–Vals, Andeer–Splügen und Ilanz–Villa eingeschaltet.

Auch auf dem Zentralensektor ist ständig etwas los. So werden in diesem Jahr die neuen Zentralen Sevelen und Sedrun eingeschaltet und in weitem acht Zentralen können durch Erweiterungen zusammen etwa 3000 neue Anschlüsse bereitgestellt werden. 12 Zentralen werden im nächsten Jahr um 9400 Anschlüsse erweitert und in Bonaduz, Schiers und Walenstadt neue Zentralen dem Betrieb übergeben.

Parallel dazu läuft der Umbau bestehender Zentralen auf die internationale Selbstwahl. Seit August 1970 sind bereits 17 Ämter, darunter jene von Chur, Arosa, Lenzerheide, St. Moritz, Pontresina, Zuoz, Davos, Klosters, Flims, Bad Ragaz und Buchs mit ihrem zum Teil bedeutenden, saisonbeding-

ten Auslandverkehr, angepasst worden. Dies hat zur Folge, dass bereits 59,4% der Teilnehmer der KTD über automatische Wahlmöglichkeiten nach dem Ausland verfügen. Wurden im März 1970 etwa 154 000 Auslandverbindungen durch die Telephonistin hergestellt, waren es ein Jahr später – bei gesteigertem Verkehr – nur noch rund 53 000 oder 20%, der überwiegende Teil wurde von den Abonnenten selber gewählt.

Am Schluss der Presseorientierung fand noch eine kurze Besichtigung der Ausrüstungen für die internationale Selbstwahl statt, worauf ein Besuch den neuen Räumen des Kundendienstes an der Ecke Bahnhofstrasse/Quaderstrasse galt. Der Kundendienst war bisher im 2. Stock der Alexanderstrasse 8 untergebracht, was sich nicht als besonders glücklich erwies. Die KTD Chur suchte und fand dann an günstigerer Lage Räumlichkeiten, wo sich die Kunden der Fernmeldedienste durch fachkundiges Personal beraten lassen und persönlichen Kontakt zur Kreisdirektion finden können. Für die neue Lösung kann man der KTD Chur nur Glück und viel Erfolg wünschen!